



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Canton de Liancourt

## COMMUNE DE LES AGEUX

36, route de Flandres  
60700 LES AGEUX  
Tel : 03 44 72 22 91 - Fax : 03 44 72 29 36  
Courriel : mairie.lesageux@wanadoo.fr

### ESPACE SAINT-GEORGES CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés,

M. le Maire de LES AGEUX ou son représentant

d'une part,

et

M. /Mme/Melle/Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

60700 LES AGEUX

Téléphone \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

- Agissant en son nom propre  
ou  
 Représentant l'association

d'autre part, dénommé ci-dessous « Le Locataire »,

Il est convenu ce qui suit:

#### Article 1 - OBJET DE LA LOCATION

Type de manifestation:

#### Article 2 - DATE DE LA LOCATION

Du \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

Au \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

#### Article 3 - NOMBRE DE PERSONNES PARTICIPANTES

Cette manifestation regroupera: \_\_/\_\_/\_\_ personnes

#### Article 4 - TARIFS

Coût	50% réservation	Solde à la remise des clés
Jour (hors week-end): 400€	200€	200€
Week-end: 700€	350€	350€

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement d'utilisation dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Les conditions de location de l'espace, annexé au contrat de location, ont valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat signé, accompagné du chèque de réservation.

**Remise des clés de la salle:** Les clés seront remises, en contrepartie:

- d'un **chèque du solde** de la location
- d'un **chèque de caution de 1000,00€**
- d'une **attestation d'assurance**.

L'état des lieux entrant sera le \_\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_, avec un agent du service technique ou un élu.

L'état des lieux sortant sera le \_\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_, à voir avec l'agent ou l'élu.

Fait à LES AGEUX, le \_\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_, en deux exemplaires.

Pour la commune,  
Eric WARLOUZET, Maire de LES AGEUX  
ou son représentant  
Signature et mention « lu et approuvé »

Pour le locataire,  
M./Mme/Melle \_\_\_\_\_  
Raison sociale \_\_\_\_\_  
Signature et mention « lu et approuvé »

- Les chèques doivent être établis à l'ordre de : PRODUITS MUNICIPAUX LES AGEUX.